

SIBTAS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE BASSE TARENTOISE ET D' ACTIONS SOCIALES

Compte-rendu de la réunion du Conseil Syndical du Mardi 31 mai 2016

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 24 mai 2016, s'est réuni le mardi 31 mai 2016 à 18h30, en séance publique à la Salle Polyvalente de Saint Paul-sur-Isère sous la présidence de Maguy RUFFIER, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 13

Quorum : 7

Nombre de membres présents : 10

Délégués titulaires présents :

NOMS	Prénoms	Commune d'origine
TRAVERSIER	Sylviane	ESSERTS-BLAY
RUFFIER	Maguy	ESSERTS-BLAY
ETAIX	Sylviane	LA BATHIE
LEGER	Jacqueline	ROGNAIX
DOUCET	Michèle	TOURS EN SAVOIE

Délégués suppléants présents :

NOMS	Prénoms	Commune d'origine
BAL	Justine	CEVINS
DUNAND-LAISIN	Jean-Louis	CEVINS
DEDUC	Alain	LA BATHIE
WUILLAUME	Luc	LA BATHIE
MARTIN-CORREIA	Alexandra	SAINT PAUL SUR ISERE

Sylviane TRAVERSIER a été désignée Secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 9 février 2016

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

COMMUNICATION

- Rapport d'activités

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « le Président adresse chaque année, aux Maires des collectivités membres, un rapport retraçant l'activité de l'Etablissement accompagné du Compte Administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement ».

Le rapport d'activités 2015 a été finalisé.

Ce document sera transmis aux Maires des Communes membres afin d'être présenté lors d'une séance publique au cours de laquelle le Bureau du SIBTAS peut être entendu.

Examen de l'ordre du jour

1. Point sur l'activité des différents secteurs

Rapporteur : Mme la Présidente

Un point est fait avec les responsables de secteurs sur chacun des secteurs d'intervention du SIBTAS : Petite Enfance (RAM) ; Loisirs Enfance ; TAP et Jeunesse.

Céline Casset fait le bilan des activités des différents secteurs.

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

- Suite au départ de Marion Ragache, le RAM n'a plus d'animatrice depuis fin mars.
- Muriel Perrier va être recrutée en agent horaire pour le mois de juin et prendra ses fonctions en septembre en tant que responsable Petite Enfance et animatrice du RAM (poste à 50 %)

Loisirs Enfance

- Activités Vacances de Pâques
 - o Bonne fréquentation sur les vacances malgré un effectif légèrement en baisse
- Vacances d'été
 - o Thématique de l'eau
 - o Mise en place d'une nouvelle feuille de renseignements commune aux 3 secteurs (ALSH Enfance – Jeunesse et TAP)
 - o Les points forts de l'été
 - Baignades : Piscine, Lac, Plan d'eau ... Aquarium d'Aix les Bains
 - Sorties : Aquarium, ferme pédagogique, Walibi, Gorges du Fier, ...
 - Ateliers autour de l'eau : à Cognin, à CISALB, à la pisciculture de Marlens, pêche, ...
 - Passerelles enfance-ados
 - Veillée conviviale avec les enfants et leurs parents le 28 juillet
 - Spectacle de fin d'été le 19 août
 - Nuitée et séjour :
 - Nuitée pour les 6/7 ans à la nouvelle ferme pédagogique à Hautecour
 - Nuitée pour les 9/11 ans et les ados
 - Camps en Isère pour les 8/11 ans (Passerelles Monteynard) : randonnées, activités nautiques, grands jeux, ...

FREQUENTATION ALSH ENFANCE

	Vacances de Février				Vacances d'avril				Mercredis Janvier - Juin				Total	Total
	2015		2016		2015		2016		2015		2016		2015	2016
	Nb enfants	Nb heures	Nb enfants	Nb heures	Nb enfants	Nb heures	Nb enfants	Nb heures	Nb enfants	Nb heures	Nb enfants	Nb heures	Heures	Heures
Les 3/5 ans														
CEVINS	4	128	10	300	4	124	6	212					252	512
ESSERTS-BLAY	4	76	5	140	4	184	5	84					260	224
LA BATHIE	17	536	11	336	21	676	8	172					1212	508
ROGNAIX	3	96	3	112	2	84	3	152					180	264
ST PAUL / ISERE	1	40	3	95	1	8	2	88					43	184
TOURS EN SAVOIE	5	160	5	120	5	180	8	24					340	144
EXTERIEUR	2	36	1	12	1	8	1	76					44	88
TOTAL	36	1072	38	1116	38	1264	33	808	0	0	0	0	2336	1924
Les 6/11 ans														
CEVINS	6	168	12	324	11	316	12	444					484	768
ESSERTS-BLAY	5	232	6	172	8	344	5	108					576	280
LA BATHIE	19	412	22	752	20	496	20	572					908	1324
ROGNAIX	5	208	4	192	6	272	5	216					480	408
ST PAUL / ISERE	3	168	3	80	3	136	4	128					304	208
TOURS EN SAVOIE	7	216	7	256	5	152	7	180					368	436
EXTERIEUR	2	24	6	156	5	104	5	112					128	268
TOTAL	47	1428	60	1932	58	1820	58	1760	0	0	0	0	3248	3692

Loisirs Jeunesse

- Baisse de la fréquentation des jeunes sur les vacances scolaires
- Réel besoin d'un animateur jeunesse permanent
- Evolution des partenariats avec les collèges - rentrée 2016/2017
- Projet Jeunes en développement
- Réflexion pour un local jeune

- Vacances d'été
 - o Continuité du partenariat avec le Collège de Saint Paul-sur-Isère pour le mini-bus
 - o Séjour Ardèche – Juillet 2016
 - o Stage sportif Ultimate
 - o Passerelle Enfance-Jeunesse
 - o Sorties : Walibi, Wam Park, Piscine, Tour de France, Feux d'artifice, Lyon, Fort du Mont, les Gorges du Fier, ...
 - o Participation aux « Jeudis de l'été »
 - o Nombreux échanges prévus avec d'autres structures ados

FREQUENTATION ALSH JEUNESSE

	Vacances de Février				Vacances d'avril				Mercredis		Janvier - Juin		Total	Total
	2015		2016		2015		2016		2015		2016		2015	2016
	Nb enfants	Nb heures	Nb enfants	Nb heures	Nb enfants	Nb heures	Nb enfants	Nb heures	Nb enfants	Nb heures	Nb enfants	Nb heures	Heures	Heures
Jeunesse														
CEVINS	1	4	0	0	0	0	0	0					4	0
ESSERTS-BLAY	3	28	1	48	0	0	2	36					28	84
LA BATHIE	10	208	4	160	10	120	6	108					328	268
ROGNAIX	3	44	0	0	3	44	0	0					88	0
ST PAUL / ISERE	0	0	0	0	0	0	0	0					0	0
TOURSEN SAVOIE	4	52	3	84	4	48	4	108					100	192
EXTERIEUR	4	60	1	28	2	8	0	0					68	28
TOTAL	25	396	9	320	19	220	12	252	0	0	0	0	616	572

Temps d'Activités Périscolaires

- Activités du 3^{ème} trimestre : « Découverte des DOM TOM »
 - o Pour les élémentaires
 - Livret pédagogique des DOM TOM
 - Initiation ping-pong à La Bâthie
 - Atelier « Le cycle de l'eau », jeux et malle pédagogiques avec livres
 - Défi « Recyclum » avec les CM1 et CM2
 - Rallye photos sur les bons gestes du développement durable
 - Jeux en bois
 - Défi « Kho Lanta » (grands jeux)
 - Atelier yoga
 - o Pour les maternelles
 - Cuisine des Iles
 - Balade
 - Jeux en bois
 - Ateliers manuels
 - Atelier « Le cycle de l'eau », malle pédagogique
 - Atelier yoga
- Bilan
 - o Bon déroulement dans l'ensemble des différentes écoles malgré quelques difficultés rencontrées
 - Manque de dialogue avec les enseignants (dossier particulier, information générale)
 - Changement d'équipes des TAP en octobre 2015
 - Lieu pas toujours approprié

A prévoir : participer à l'exercice d'évacuation d'urgence dès la rentrée prochaine dans toutes les écoles et avec les animateurs

- Perspectives
 - o Permis internet à développer avec les gendarmes
 - o Activités phare pour l'année prochaine : danse, escrime ?
 - o Initiation éveil musical pour les maternelles
 - o Projet « échange d'histoire entremêlées » entre Savoie / Sénégal ?
 - o A développer : des inscriptions par cycle aux activités, des temps libres ou une aide aux devoirs

FREQUENTATION TAP :

Année scolaire 2015/2016							
Effectif école	Nombre d'enfants Inscrits au TAP			% de fréquentation	Nb heures 1er trim	Nb heures 2 trim	Nb heures 3 trim
	Sept	Avril	Juillet				
CEVINS	72	41	41	56,94	1716	1359	
MATERNELLE	31	17	19	61,29	780	609	
ELEMENTAIRE	41	24	22	53,66	936	750	
ESSERTS-BLAY	36	24	21	58,33	903	666	
LA BATHIE	235	119	126	53,62	4704	3933	
MATERNELLE	90	33	34	37,78	1245	1068	
ELEMENTAIRE	145	86	92	63,45	3459	2865	
ROGNAIX	45	29	23	51,11	957	699	
SAINT PAUL	60	34	35	58,33	1260	1119	
TOURS EN SAVOIE	106	65	70	66,04	2670	2310	
MATERNELLE	35	20	22	62,86	837	720	
ELEMENTAIRE	71	45	48	67,61	1833	1590	
TOTAL	554	312	316	57,04	12 210	10 086	

- Préparation Année 2016/2017
 - o Pas de changement dans le PEDT : déroulé sur ½ journée par école, gratuité pour les enfants – Rotation entre les écoles
 - o Quelques ajustements dans le règlement intérieur qui est approuvé par le Conseil Syndical à l'unanimité

Ecoles	Jours	Horaires	*Effectif école	*Effectif TAP
La Bâthie Elémentaire	Lundi	13h30-16h30	145	86
Tours en Savoie Maternelle	Mardi	13h30-16h30	34	20
Tours en Savoie Primaire	Mardi	13h30-16h30	71	46
Cevins Maternelle	Jeudi	13h30-16h30	29	22
Cevins Elémentaire	Jeudi	13h30-16h30	39	24
La Bathie Maternelle	Jeudi	13h30-16h30	68	32
RPI/Saint Paul sur Isère Maternelle	Vendredi	13h30-16h30	59	34
RPI/Esserts-Blay CP CE1 CE2	Vendredi	13h30-16h30	51	24
RPI/Rognaix CM1 CM2	Vendredi	13h30-16h30	32	28

Il est précisé que le site Internet du SIBTAS a été mis à jour.

D'ici fin juin, des photos seront insérées pour permettre aux parents de connaître davantage les activités de leurs enfants.

Une page Facebook a également été créée, qui défile sur le site internet pour le rendre plus attractif.

2. Projet éducatif du SIBTAS

Rapporteur : Mme la Présidente

Le projet éducatif a pour objet de définir les objectifs de l'action éducative du SIBTAS, organisateur d'accueils collectifs de mineurs. Il en traduit l'engagement et les principes en fixant les orientations éducatives et représente un outil :

- de communication envers les familles
- de contractualisation pour les équipes pédagogiques
- pour donner du sens aux actions éducatives
- pour répondre aux besoins des publics.

Il convient de redéfinir ce projet éducatif du fait du nouveau périmètre du SIBTAS qui regroupe les 6 Communes du territoire et au vu des engagements de partenariats pris avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Département de la Savoie.

Dans la suite du travail conduit par le Bureau ce mardi 24 mai 2016, le projet éducatif du SIBTAS est soumis au Conseil Syndical.

Le Conseil Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve le nouveau projet éducatif du SIBTAS joint en annexe.

Délibération transmise au Représentant de l'Etat le 14 juin 2016

3. Lancement d'une étude diagnostic Rapporteur : Mme la Présidente

Le Contrat Enfance Jeunesse prévoit dans ses fiches actions, l'organisation à l'année n+1 d'un diagnostic de territoire.

En effet, les Comités de pilotage qui ont précédé le présent contrat ont fait le constat d'un fort accroissement de l'activité (prise en compte des TAP....) et l'émergence de différents besoins (pérennisation et professionnalisation des équipes, nouvelles orientations des activités jeunesse, locaux, transport....)

En ces périodes délicates pour les finances locales et dans la continuité de la réorganisation territoriale suite à la Loi NOTRe, il s'avère nécessaire de mieux mesurer les besoins, d'éclairer les élus et les professionnels quant aux possibilités et enjeux des actions qui peuvent être proposées.

Pour ce faire, il est proposé de diligenter une étude diagnostic auprès d'un organisme spécialisé.

Il est précisé que l'étude, prévue au CEJ, est subventionnée par la CAF à un taux de 60 % pour une dépense plafonnée à 10 000 € sur 2 années.

Alain Deduc s'interroge de l'intérêt de cette étude, ne va t-elle pas faire émerger des besoins et des préconisations qui viendront s'imposer au Syndicat et ce sans prendre en compte les capacités financières du territoire.

Il lui est précisé que cette étude a été fortement recommandée par la CAF.

Cette étude a pour but de dresser un état des lieux de l'action sociale envers les enfants et les jeunes sur le territoire du SIBTAS.

Le Syndicat reste le commanditaire de l'étude, il lui appartiendra d'en faire un outil d'analyse des besoins, de valorisation de l'existant et une aide pour définir le projet des années à venir au vu des évolutions territoriales en cours, des contraintes notamment financières que connaissent les collectivités locales.

Le Conseil Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve le lancement de l'étude diagnostic.

Délibération transmise au Représentant de l'Etat le 14 juin 2016

4. Finances – Approbation du Compte Administratif 2015

Rapporteur : Michèle Doucet

Le Compte Administratif 2015 du Budget du SIBTAS se résume ainsi :

Section de fonctionnement

Libellé	CA 2014	BP 2015	DM & VC	CREDITS 2015	CA 2015
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	233 981,00	319 085,00	70 317,21	389 402,21	370 995,06
011 - Charges à caractère général	51 341,28	63 635,00	17 700,00	81 335,00	66 268,39
<i>Administration Générale</i>	12 306,35	13 035,00	10 700,00	23 735,00	17 251,09
<i>Enfance</i>	20 663,85	21 850,00	3 500,00	25 350,00	23 572,13
<i>Jeunesse</i>	15 268,16	14 050,00	3 500,00	17 550,00	15 189,61
<i>RAM</i>	2 134,29	3 700,00	-	3 700,00	3 105,78
<i>TAP</i>	968,63	11 000,00	-	11 000,00	7 149,78
012 - Charges de personnel et frais assimilés	178 843,76	251 000,00	48 545,00	299 545,00	299 342,10
<i>Administration Générale</i>	17 077,97	20 000,00	16 000,00	36 000,00	38 284,68
<i>Enfance</i>	84 217,97	86 000,00	14 000,00	100 000,00	142 572,83
<i>Jeunesse</i>	43 514,41	46 000,00	6 000,00	52 000,00	13 117,04
<i>RAM</i>	10 323,17	11 000,00	-	11 000,00	10 341,57
<i>TAP</i>	23 710,24	88 000,00	12 545,00	100 545,00	95 025,98
65 - Autres charges de gestion courante	3 608,78	4 200,00	200,00	4 400,00	4 366,32
<i>Administration Générale</i>	3 608,78	4 200,00	200,00	4 400,00	4 366,32
67 - Charges exceptionnelles	-	-	2,21	2,21	-
<i>Administration Générale</i>	-	-	2,21	2,21	-
Total Dépenses réelles	233 793,82	318 835,00	66 447,21	385 282,21	369 976,81
<i>023 - Virt à la section d'Investissement</i>	-	-	2 960,00	2 960,00	-
<i>042 - Opération d'ordre de transfert entre sections</i>	187,18	250,00	910,00	1 160,00	1 018,25
Total Dépenses d'ordres	187,18	250,00	3 870,00	4 120,00	1 018,25
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	267 664,49	319 085,00	73 317,21	389 402,21	384 003,67
013 - Atténuations de charges	-	-	6 000,00	3 000,00	8 125,50
<i>Administration Générale</i>	-	-	3 000,00	-	140,00
<i>Enfance</i>	-	-	3 000,00	3 000,00	7 741,70
<i>TAP</i>	-	-	-	-	243,80
70 - Produits des services	26 451,00	30 000,00	3 000,00	33 000,00	41 768,84
<i>Administration Générale</i>	19 109,00	30 000,00	-	30 000,00	4 355,00
<i>Enfance</i>	5 570,50	-	3 000,00	3 000,00	31 644,54
<i>Jeunesse</i>	1 771,50	-	-	-	5 769,30
74 - Participation des communes	172 439,00	244 585,00	-	244 585,00	244 585,00
74 - Autres organismes (CAF PS)	49 591,79	24 500,00	35 000,00	59 500,00	88 647,92
<i>Administration générale</i>	-	-	-	-	31 270,77
<i>Enfance</i>	20 027,72	8 500,00	35 000,00	43 500,00	35 202,26
<i>Jeunesse</i>	28 867,74	-	-	-	6 279,34
<i>RAM</i>	696,33	-	-	-	12 437,55
<i>TAP</i>	-	16 000,00	-	16 000,00	3 458,00
74 - Département	-	-	-	-	-
75 - Autres produits de gestion courante	19 109,00	-	660,00	660,00	876,41
<i>Administration Générale</i>	19 109,00	-	660,00	660,00	456,41
<i>Jeunesse</i>	-	-	-	-	420,00
77 - Produits exceptionnels	73,70	-	-	-	-
Total Recettes réelles	267 664,49	299 085,00	44 660,00	340 745,00	384 003,67
Total Recettes d'ordres	-	-	-	-	-
<i>Résultat antérieur reporté</i>	-	20 000,00	28 657,21	48 657,21	-

La section de fonctionnement présente, pour l'exercice 2015, un excédent de 13 008.61 €.

Section d'investissement

Libellé	CA 2014	BP 2015	DM & VC	CREDITS 2015	CA 2015
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 669,55	3 180,00	5 534,51	8 714,51	6 924,30
20 - Immobilisations incorporelles	0,00	2 000,00	135,00	2 135,00	2 131,50
21 - Immobilisations corporelles	4 669,55	1 180,00	-495,00	1 005,00	562,91
23 - Immobilisations en cours	0,00	0,00	4 230,00	4 230,00	4 229,89
Total Dépenses réelles	4 669,55	3 180,00	3 870,00	7 370,00	6 924,30
Résultat antérieur reporté	0,00	0,00	1 664,51	1 664,51	0,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 505,68	3 180,00	5 534,51	8 714,51	4 346,33
021 - Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	2 960,00	2 960,00	0,00
10 - Dotations fds divers et réserves	2 763,50	0,00	1 664,51	1 664,51	1 751,08
13 - Subventions d'investissement	2 555,00	2 930,00	0,00	2 930,00	1 577,00
Total Recettes réelles	5 318,50	2 930,00	1 664,51	4 594,51	3 328,08
040 - Opérations d'ordre entre sections	187,18	250,00	910,00	1 160,00	1 018,25

La section d'investissement présente, pour l'exercice 2015, un déficit de 2 577.97 €

Globalement, la balance du Compte Administratif s'équilibre comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	384 003,67	4 346,33
Dépenses	370 995,06	6 924,30
Résultat	13 008,61	- 2 577,97
Résultat antérieur reporté	48 657,21	- 1 664,51
Résultat de clôture	61 665,82	- 4 242,48

Mme la Présidente quitte la séance et laisse la présidence à Michèle Doucet.

Le Conseil Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- *approuve le Compte Administratif 2015 tel qu'il est défini ci-dessus ;*
- *reconnait la sincérité des restes à réaliser ;*
- *arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.*

Délibération transmise au Représentant de l'Etat le 14 juin 2016

Mme la Présidente rejoint la séance.

5. Finances – Affectation du résultat 2015 **Rapporteur : Mme la Présidente**

Le résultat de clôture de fonctionnement du Compte Administratif 2015 est de 61 665.82 €

En conséquence, il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement de clôture du Compte Administratif du Budget du SIBTAS comme suit :

- 57 423.34 € en fonctionnement
- 4 242.48 € en investissement

Le Conseil Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve la répartition des résultats comme indiquée ci-dessus.

Délibération transmise au Représentant de l'Etat le 14 juin 2016

6. Finances – Décision modificative de crédits n° 1 **Rapporteur : Mme la Présidente**

Dans la continuité de la délibération précédente, il conviendra d'approuver la décision modificative de crédits n°1.

Cette décision modificative de crédits n° 1 porte sur l'affectation des résultats 2015 :

Ch.	Libellés	BP 2016	DM & VC 2016	Crédits 2016	Proposition DM 1	Crédits 2016 après DM
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
011	Charges à caractère général	70 470,00		70 470,00	16 000,00	86 470,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	306 500,00		306 500,00	4 600,00	311 100,00
65	Autres charges de gestion courante	4 500,00		4 500,00		4 500,00
67	Charges exceptionnelles			0,00	34 798,34	34 798,34
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 050,00		1 050,00		1 050,00
023	Virement à la section d'investissement	1 205,00		1 205,00		1 205,00
	Total dépenses de fonctionnement	383 725,00	0,00	383 725,00	55 398,34	439 123,34
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
70	Produits des services du domaine et ventes	36 000,00		36 000,00		36 000,00
74	Dotations et Participations	345 700,00		345 700,00		345 700,00
77	Subventions exceptionnelles			0,00		0,00
002	Excédent fonctionnement reporté	2 025,00		2 025,00	55 398,34	57 423,34
	Total recettes de fonctionnement	383 725,00	0,00	383 725,00	55 398,34	439 123,34
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00		1 000,00	-500,00	500,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00		2 000,00	500,00	2 500,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
001	Déficit reporté			0,00	4 242,48	4 242,48
	Total dépenses d'investissement	3 000,00	0,00	3 000,00	4 242,48	7 242,48
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
10	Dotations Fds divers et Réserves	745,00		745,00	4 242,48	4 987,48
021	Virement de la section de fonctionnement	1 205,00		1 205,00		1 205,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 050,00		1 050,00		1 050,00
13	Subvention d'investissement			0,00		0,00
	Total recettes d'investissement	3 000,00	0,00	3 000,00	4 242,48	7 242,48

Le Conseil Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve cette décision modificative de crédits n° 1.

Délibération transmise au Représentant de l'Etat le 14 juin 2016

7. Finances – Approbation du Compte de Gestion 2015 **Rapporteur : Mme la Présidente**

Le Conseil Syndical doit se prononcer sur la tenue des comptes de M. le Trésorier Principal d'Albertville pour l'année 2015.

Le Compte de Gestion 2015 retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par M. le Trésorier Principal d'Albertville est concordant avec le Compte Administratif 2015 retraçant la comptabilité administrative tenue par Mme la Présidente pour le budget du SIBTAS.

Le Conseil Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve le Compte de Gestion du Budget du SIBTAS 2015 établi par M. le Trésorier Principal d'Albertville, consultable au siège.

Délibération transmise au Représentant de l'Etat le 14 juin 2016

8. Ressources Humaines – Recrutement d'agents vacataires **Rapporteur : Mme la Présidente**

Afin de répondre aux nécessités des services du SIBTAS, il est proposé au Conseil Syndical d'avoir recours à des agents vacataires dont les interventions présenteront un caractère ponctuel, discontinu, sans aucune régularité.

Il est proposé de mandater Mme la Présidente pour fixer le montant de la rémunération de la vacation qui sera alloué lors des interventions dans les services de la collectivité. Cette rémunération sera négociée selon les qualifications de l'agent.

L'intervention sera précédée de l'envoi d'une lettre de mission.

Les crédits correspondants sont prévus au budget.

Il est précisé que cette délibération a pour but de recruter les intervenants de certaines activités (intervenant cirque, compteuse par exemple) qui propose des activités spécifiques au Centre de Loisirs ou des TAP.

Le Conseil Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ***approuve le recrutement d'agents vacataires pour répondre aux nécessités des services ;***
- ***mandate Mme la Présidente, ou à défaut son représentant, pour fixer le montant de la vacation assurée ;***
- ***autorise Mme la Présidente, ou à défaut son représentant, à signer la lettre de mission ;***
- ***autorise Mme la Présidente, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.***

Délibération transmise au Représentant de l'Etat le 14 juin 2016

9. Assurance risques statutaires du SIBTAS – Groupement de commandes **Rapporteur : Mme la Présidente**

En 2015, dans le cadre du groupement de commande avec le Syndicat Arlysère et les autres syndicats accompagnés par le Pôle, le SIBTAS a renouvelé ses contrats d'assurances : Responsabilité civile et protection juridique ; Multirisques patrimoine immobilier et contenu ; Flotte automobile

Il est proposé de lancer une nouvelle consultation concernant le contrat risque statutaire actuellement et jusqu'au 31 décembre 2016 en contrat avec CIGAC / Groupama (montant de la dernière prime connu 2 863,92 €).

Au titre de la mutualisation des services de la commande publique, différentes collectivités ont décidé de recourir, pour les prestations d'assurances, à un groupement de commandes tel que visé à l'article 28 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Le coordonnateur, la Ville d'Albertville, sera mandaté pour signer et notifier les marchés. Chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assurant de sa bonne exécution. C'est

au coordonnateur qu'il reviendra de transmettre le marché au contrôle de légalité.
Afin de déterminer les modalités de fonctionnement de ce groupement, une convention doit être signée entre les différents partenaires.

Le Conseil Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ***approuve le groupement de commandes pour la souscription du contrat risque statutaire et protection juridique du SIBTAS ;***
- ***autorise Mme la Présidente, ou à défaut son représentant, à signer la convention de groupement de commandes et tout acte afférent à ce dossier.***

Délibération transmise au Représentant de l'Etat le 14 juin 2016

10. Convention de mutualisation de services avec la Co.RAL – Avenant à la convention

Rapporteur : Mme la Présidente

Le Pôle Administratif de la Co.RAL regroupe des agents spécialisés sur les différentes questions financières et administratives qui se posent dans nos collectivités (marchés publics, achats, ressources humaines, questions financières, suivi des assemblées et des actes...). Outre le travail administratif propre à la Co.RAL, ce Pôle a pour vocation d'intervenir auprès des collectivités pour lesquelles ces différentes missions ne nécessitent pas la création d'une équipe administrative propre, ou à la demande des Communes membres, sur des dossiers ponctuels ou spécifiques, ou encore dans des circonstances exceptionnelles.

Par délibération en date du 19 décembre 2012, le Conseil Syndical du SIBTAS approuvait la mise à disposition du Pôle Administratif de la Co.RAL auprès du SIBTAS pour 3 années, à compter du 1^{er} janvier 2013.

Une convention de mise à disposition a été établie prévoyant les modalités d'intervention du Pôle et de remboursement des frais du Syndicat à la Co.RAL.

Par délibération en date du 10 décembre 2015, le Conseil Communautaire de la Co.RAL actait de la poursuite de la convention de mise à disposition dans les mêmes termes

Le SIBTAS rembourse à la Co.RAL, les charges de fonctionnement engendrées par la mise à disposition du Pôle Administratif et les frais fixes directement quantifiables (photopies, affranchissement,...).

Il est proposé de poursuivre cette coopération selon les mêmes termes et d'établir un avenant de prolongation d'une année renouvelable une fois.

Mme la Présidente remercie les services de la Co.RAL pour leur travail effectué pour le Syndicat.

Le Conseil Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ***approuve la prolongation pour une année de la convention de mutualisation avec le Pôle administratif de la Co.RAL ;***
- ***autorise Mme la Présidente, ou à défaut son représentant, à signer l'avenant à intervenir à la convention de mutualisation de services avec la Co.RAL pour une***

Adresse de correspondance : SIBTAS – L'Arpège – 2 avenue des Chasseurs Alpins – 73200 Albertville

Téléphone : 04.79.10.48.48 – Télécopie : 04.79.10.01.81

année, renouvelable une fois et tout acte afférent à ce dossier.

Délibération transmise au Représentant de l'Etat le 14 juin 2016

11. Date et lieu de la prochaine réunion **Rapporteur : Mme la Présidente**

Il est proposé que le prochain Conseil Syndical se déroule :

- le 20 septembre 2016 à 18h30 à Esserts-Blay

Le Conseil Syndical en prend acte.

Délibération transmise au Représentant de l'Etat le 14 juin 2016

Questions diverses et orales

Michèle Doucet fait un point sur la mise à disposition du minibus du SIBTAS par la Société Infocom.

Le Syndicat a dans un premier temps, reçu un courrier indiquant que la Société ne souhaitait pas reconduire la mise à disposition du fait que le démarchage commercial était infructueux.

Suite à de nombreux contacts, la Société accepte la poursuite de la mise à disposition pour 2 années et donne son accord pour que l'annonce publicitaire du SIBTAS apposée sur le pare-chocs du véhicule soit ramenée à 1 200 € par an.

L'ordre du jour étant clos et aucune autre question orale n'étant soumise au débat, Mme la Présidente lève la séance à 20h30.

A La Bâthie, le 7 juin 2016
Maguy RUFFIER
Présidente du SIBTAS



Compte-rendu affiché au siège du 7 juin 2016 au 7 juillet 2016, transmis le 20 juin 2016 aux Communes membres pour affichage.